

# Cours de spécialisation en droit du travail (2022)

## Description des cas<sup>1</sup>

Formulaire destiné aux tiers / non-membres de la FSA

Prière de tenir compte des « directives cours de spécialisation en droit du travail », ainsi que des directives qui figurent à la fin de ce formulaire.<sup>2</sup> Les données peuvent être saisies directement dans les champs du formulaire.<sup>3</sup>

**Délai de remise du formulaire : 30.09.2021**

|  |  |
|--|--|
| N° de l'affaire <sup>4</sup>                 | <input type="text"/>                       |
| Prénom et nom                                | <input type="text"/>                       |
| Titre de l'affaire <sup>5</sup>              | <input type="text"/>                       |
| V/Réf. interne <sup>6</sup>                  | <input type="text"/>                       |
| Ouverte le                                   | <input type="text"/>                       |
|  | Close le <sup>7</sup> <input type="text"/> |
| Éléments marquants de l'affaire <sup>8</sup> | <input type="text"/>                       |
| État de fait <sup>9</sup>                    | <input type="text"/>                       |

Questions  
juridiques  
soulevées<sup>10</sup>

|  |
|--|
|  |
|--|

Remarques<sup>11</sup>

|  |
|--|
|  |
|--|

Documents<sup>12</sup>

|    |  |
|----|--|
| 01 |  |
| 02 |  |
| 03 |  |
| 04 |  |
| 05 |  |
| 06 |  |
| 07 |  |
| 08 |  |
| 09 |  |
| 10 |  |

Dans la mesure où vous n'avez pas résolu seul, en votre nom et sous votre propre responsabilité le cas déclaré, veuillez indiquer votre part de travail sur le cas (avec un pourcentage). Notez que votre part doit être au moins égale à  $\frac{3}{4}$  du travail effectué sur un dossier si vous n'aviez pas la responsabilité du mandat.

Remarques:

%

Date

|  |
|--|
|  |
|--|

Signature

|  |
|--|
|  |
|--|

**Directives**

- 1 Les affaires que vous nous présentez sous forme anonyme constituent la base fondamentale pour statuer sur votre demande d'admission au cours de spécialisation en droit du travail. Ces documents seront également utilisés lors du colloque organisé pour les membres de la FSA qui souhaitent acquérir le titre d'avocat spécialiste FSA en droit du travail (voir art. 15 du Règlement des avocats spécialistes FSA). Avant ce colloque, il vous sera possible de présenter des affaires supplémentaires.
- 2 Seul ce formulaire doit être utilisé. Toute indication complémentaire fournie dans un document séparé ne sera pas prise en compte. Limitez-vous à des résumés en utilisant des mots-clés.
- 3 Les champs du formulaire peuvent être complétés et enregistrés sous format numérique avec Acrobat Reader à partir de la version 7.0 ou la version professionnelle d'Adobe Acrobat.
- 4 En commençant par « 1 », attribuez à votre affaire un nombre en l'incrémentant d'une unité pour chaque nouvelle affaire.
- 5 Choisissez un titre évocateur pour décrire votre affaire.
- 6 Indiquez votre référence interne sous forme anonyme (identifiant numérique, abréviation, etc.).
- 7 En tenant compte de votre dernière intervention en qualité d'avocat (et non de la remise de votre note d'honoraires finale), **l'affaire ne doit pas remonter à plus de 2 ans**.
- 8 Énumérez les éléments marquants de l'affaire (premier contact avec votre client, entretiens, étapes procédurales majeures, etc.).
- 9 Présentez l'état de fait en style télégraphique.
- 10 Énumérez tout d'abord une liste des domaines juridiques qui caractérisent l'affaire, puis mentionnez (en utilisant des mots-clés) les questions juridiques qui ont été soulevées.
- 11 Formulez vos remarques quant aux particularités de l'affaire ou mentionnez les liens avec des affaires similaires.
- 12 Énumérez au max. 10 documents susceptibles d'illustrer votre participation active dans l'affaire présentée. Si aucun document ne permet de le faire, indiquez-le dans le champ « Remarques ».

Pour statuer sur votre demande d'admission au cours, la Fédération Suisse des Avocats, la commission spécialisée ou la direction du cours peuvent vous demander de présenter intégralement ou partiellement les documents que vous avez mentionnés ou qui sont en lien avec l'affaire. Les documents devront être remis sous forme anonyme, en surlignant les passages les plus importants. **Ne présentez aucun document matériel sans y avoir été expressément invité.**

En rassemblant vos documents, gardez à l'esprit que la commission spécialisée examinera ceux-ci pour préparer le colloque de l'art. 15 du Règlement des avocats spécialistes FSA.

Prière d'envoyer votre inscription par courriel à l'adresse suivante:

Formation Continue UNIL-EPFL

Courriel: [Caroline.buongiovanni@unil.ch](mailto:Caroline.buongiovanni@unil.ch)